

<p>COMMUNE de SEYSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSES</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 29 Procurations : 0 Absents : 0 Votants : 22 Pour : 22 Abstentions : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt, le vingt-sept mai à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Jérôme BOUTELOUP, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 20 mai 2020</p> <div data-bbox="1066 324 1417 533" style="border: 2px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>REÇU</p> <p>★ 28 MAI 2020 ★</p> <p>A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>
<p>PRESENTS : Jérôme BOUTELOUP, Magali PATINET, Dominique ALM, Malika BENSOUICI, Philippe STREMLER, Marie-Ange KOFFEL, Xavier BERLUTEAU, Magali GRANDSIMON, Didier ZERBIB, Ana ROLDAN, Raphaël RIGACCI, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Mathilde ESCLASSAN, Sébastien CHAUDERON, Yvette LENFANT, Pascal NGUYEN, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Valentin DE MUER, Isabelle SIMONETTO, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.</p> <p>Secrétaire de séance : Orlane LABAT</p>	
<p>N° 4662</p> <p>OBJET :</p> <p>Choix du nombre d'adjoint</p>	<p>Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;</p> <p>Considérant que le Conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;</p> <p>Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;</p> <p>Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approuve la création de huit postes d'adjoints au Maire.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 28 MAI 2020</p> <p>Affiché le : 29 MAI 2020</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 28 mai 2020</p> <p align="center">Le Maire, Jérôme BOUTELOUP</p> <div data-bbox="906 1574 1311 1783" style="text-align: right;">  </div>